Communiqué de Presse

En réponse aux annonces gouvernementales issues de la mission Laforcade, de nombreux salariés du secteur social et médico-social se sont mobilisés pour protester contre l’apparition de nouvelles inégalités salariales.

De ces mobilisations a émergé un collectif rassemblant des professionnels de ces secteurs, travailleurs du public comme du privé, syndiqués ou non, et se donnant pour but de se tenir informés, de croiser les expériences et d’être force de propositions inventives, de mobilisation si nécessaire. « Les Ducs du social » se sont réunis pour la première fois le 5 mai.

Nous constatons aujourd’hui que les conditions de travail et de rémunération, ainsi que le recours de plus en plus fréquent à des contrats précaires, ont entraîné une perte d’attractivité de nos secteurs d’activité. Il est avéré que les recrutements se font de plus en plus difficilement.

La prime de 183 euros annoncée à l’issue de la Conférence des Métiers qui s’est tenue en février 2022 ne concerne qu’une partie des secteurs et des salariés, créant ainsi de fait des inégalités de traitement entre les secteurs public et privé, mais également entre les services d’une même entité, voire entre salariés d’un même service.

Les difficultés de recrutement ne peuvent que s’aggraver pour les services non concernés, alors qu’elles sont déjà une réalité. On peut également anticiper des défections de salariés attirés par des secteurs plus rémunérateurs, créant de la vacance, et engendrant des conditions de travail plus difficiles pour les équipes en sous-effectif.

L’exigence de l’Etat de voir fusionner les conventions collectives n’est pas sans susciter l’inquiétude face à une volonté de niveler par le bas les acquis des salariés du secteur.

Face à ces constats inquiétants, nous estimons urgent de réagir et d’exprimer un certain nombre de revendications à même d’endiguer les inégalités.

Nous souhaitons ainsi que plus personne ne soit rémunéré au SMIC, et demandons une réelle revalorisation salariale par l’augmentation de la valeur du point à hauteur de 300 euros nets par mois pour l’ensemble des salariés du secteur social et médico-social, quel que soit le poste occupé.

Nous demandons également que la fusion des conventions collectives se fasse en faveur des salariés, notamment au niveau du nombre de jours de congés, à savoir que chacun ait droit, au minimum, à 6 jours de congés trimestriels sur trois trimestres par an, ainsi que 6 jours enfant malade jusqu’aux 18 ans révolus de l’enfant.

Afin de faire entendre nos revendications et notre désaccord face aux dispositions engagées, le collectif appelle à la

Mobilisation le 31 mai 2022 à Dijon.

Nous vous donnons rendez-vous place du théâtre à 12h30, pour échanger autour d’un repas tiré du sac, afin de rejoindre la manifestation qui débutera à 14h. Le collectif restera mobilisé et poursuivra régulièrement les actions qu’il estimera nécessaires selon l’évolution des négociations qu’il suivra de près et auquel nous souhaitons être associés.

lesducsdusocial@gmail.com